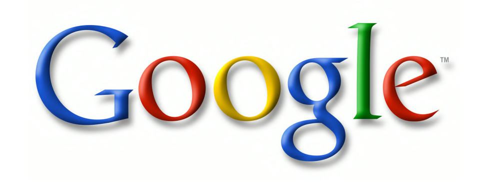
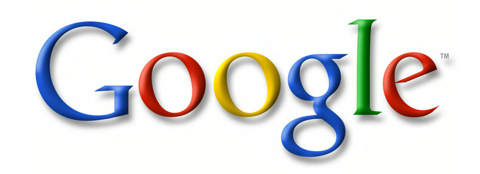
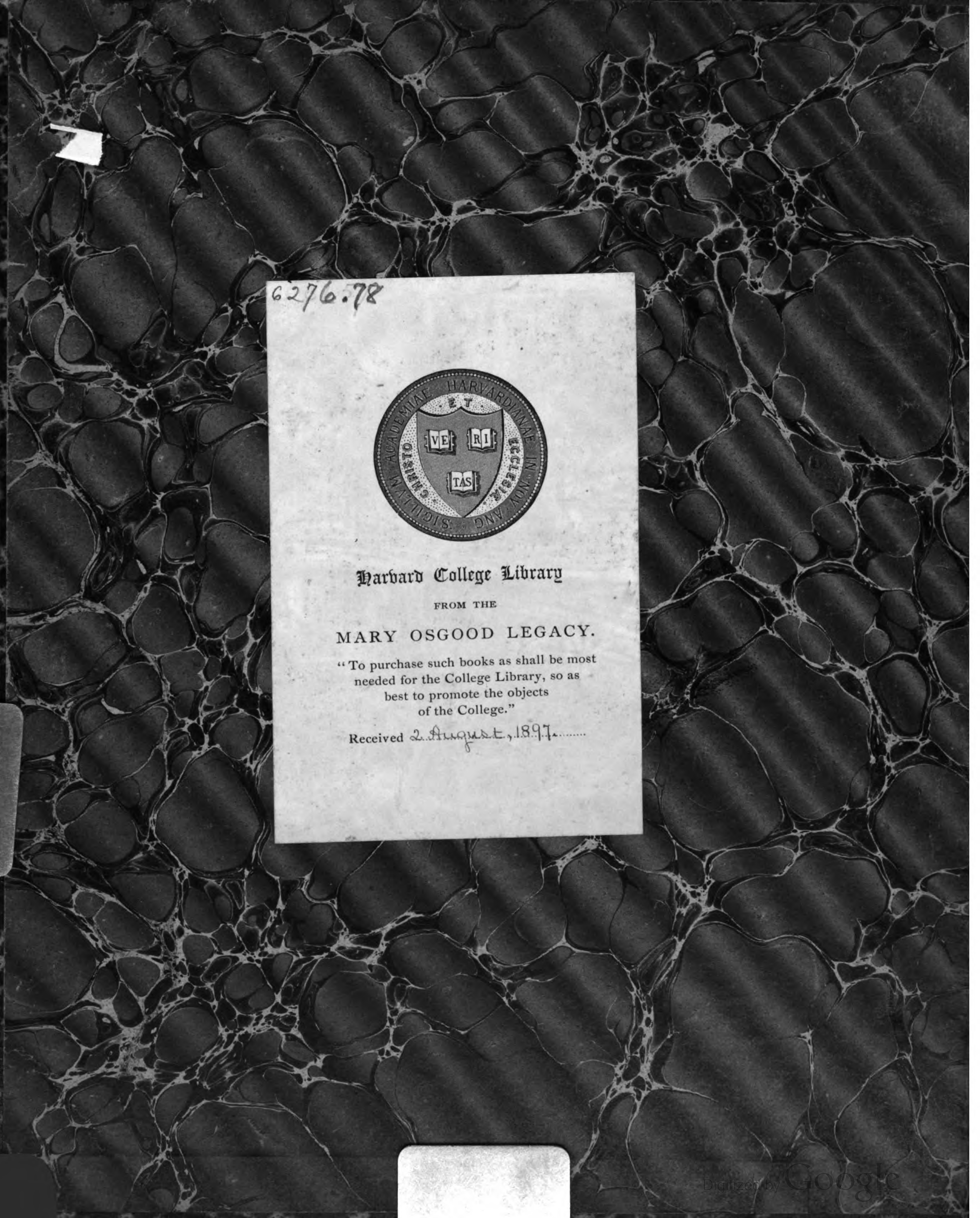






6276.78
VE RI TAS
Harvard College Library
FROM THE
MARY OSGOOD LEGACY.
"To purchase such books as shall be most needed for the College Library, so as best to promote the objects of the College."
Received 2 August, 1897.
Digitized by Google



LA

LANGUE GASCONNE

A BORDEAUX

ÉDOUARD BOURCIEZ

PROFESSEUR ADJOINT À LA FACULTÉ DES LETTRES DE BORDEAUX

LA LANGUE GASCONNE A BORDEAUX

NOTICE HISTORIQUE

(Extrait de la *Monographie* publiée par la Municipalité bordelaise).

BORDEAUX

G. GOUNOUILHOU, IMPRIMEUR-ÉDITEUR

11, RUE GUIRAUDE, 11

—

1892

LA

LANGUE GASCONNE

A BORDEAUX

Les inscriptions romaines de Bordeaux ont été récemment publiées d'une façon complète et sûre[1], analysées minutieusement au point de vue linguistique[2]: elles ne nous ont rien révélé de particulier sur le latin parlé à l'époque impériale dans la patrie d'Ausone, — ce latin populaire qui, à la suite de la conquête de César, se répandit peu à peu dans toute la Gaule et finit par y supplanter le celtique. Ni de la période mérovingienne, ni de la période carolingienne, nous n'avons aucun texte qui nous donne un renseignement quelconque sur la langue parlée à Bordeaux. Il nous faut arriver, sans rien savoir que par conjecture, jusqu'au début du XIIIe siècle. Alors, subitement, nous nous trouvons en présence de documents importants et relativement nombreux, sur lesquels nous aurons à revenir tout à l'heure: la provenance bordelaise de ces documents est assurée, et point n'est besoin d'une longue attention pour voir qu'ils appartiennent à l'idiome gascon.

Le gascon, comme chacun sait, est l'idiome qui s'est parlé de bonne heure et, dans une certaine mesure, se parle encore au sud-ouest de l'ancienne Gaule: d'une façon générale, son domaine géographique est compris dans le triangle formé au sud par les Pyrénées, à l'est par la Garonne et à l'ouest par l'Océan, — triangle dont Bordeaux occupe à peu près le sommet. Nous donnerons ici le nom de *langue* au gascon: les savants le lui refusent d'ordinaire et n'y veulent voir qu'une variété

1. C. Jullian, *Inscriptions romaines de Bordeaux,* 2 vol. (*Archives municipales de Bordeaux,* tomes complémentaires.)
2. Voir l'ouvrage cité, t. II, p. 470 suiv.

de ce provençal qui s'est dégagé du latin populaire dans le sud de la Gaule, pendant que le français s'en dégageait lui aussi au nord. C'est d'ailleurs là une question d'étiquette, à laquelle il nous paraît superflu d'attacher trop d'importance. Il est certain que par bien des traits originels le gascon se relie au grand domaine provençal; il n'est pas moins indéniable qu'il en possède de très spéciaux, et qui de bonne heure lui ont assuré sa place à part. Le fait est qu'au moyen âge les poètes et les grammairiens provençaux considéraient déjà le gascon comme une langue étrangère et le traitaient sur le même pied que le français, l'espagnol ou l'italien [1] : il n'y a point de motif pour que nous n'agissions pas comme eux. On conçoit d'ailleurs qu'une langue vraiment originale se soit constituée dans les limites très nettes que nous indiquions plus haut : quoique d'une moindre importance, des raisons historiques se sont aussi jointes aux raisons géographiques pour amener ce résultat. Au début du xe siècle, c'est-à-dire au moment où l'évolution linguistique était en train de s'accomplir, la Gascogne cessa de suivre les destinées politiques de l'Aquitaine; elle forma un duché indépendant sous Sanche Mitarra et ses successeurs, qui fixèrent même leur résidence à Bordeaux et y bâtirent le château de l'Ombrière. Lorsqu'en 1039 elle fit retour par héritage à Guillaume VII de Poitiers et fut de nouveau réunie à l'Aquitaine, le parler gascon, avec ses caractères essentiels, devait s'être implanté à peu près dans les limites qu'il a conservées depuis.

Allons plus loin. Les documents que nous avons du moyen âge, se rapportant aux différentes parties de la Gascogne, nous permettent déjà d'établir dans ce domaine linguistique un certain nombre de types régionaux, qui concordent sensiblement avec les grandes divisions des patois actuels [2]. Avant d'arriver à ce qui concerne spécialement Bordeaux, nous ne pouvons ici que rappeler d'une façon sommaire quelles sont ces grandes divisions. Au sud-ouest [3], nous trouvons d'abord la région béarnaise, dont les parlers se rattachent à un type bien caractérisé et qui a conservé jusqu'à nos jours une pureté relative. En allant vers l'est, on rencontre le long des Pyrénées la région du Bigorre et celle du Com-

1. « Apelam lengatge estranh coma frances, engles, espanhol, gasco, lombard. » (*Leys d'Amors*, II, 388.)

2. Cf. sur ces divisions les ouvrages de A. Luchaire : *Etudes sur les idiomes pyrénéens de la région française*, Paris, 1879; *Recueil de textes de l'ancien Dialecte Gascon*, Paris, 1881.

3. Au nord de la ligne formée par le gave d'Oloron, puis par l'embouchure de l'Adour; on sait qu'au sud de cette ligne subsiste la langue basque ou euskara, débris d'un idiome primitif et qui n'a rien de commun avec ceux qui l'entourent.

minges; puis, si l'on remonte un peu, on verra s'étendre le long de la Garonne les plaines de l'Armagnac et de la Lomagne, où le gascon prend des teintes moins rudes, tandis qu'à l'ouest la région des Landes, bordant la mer, s'offre à bien des égards comme un prolongement du Béarn. Enfin le sommet du triangle est occupé par la région bordelaise qui, au point de vue linguistique, doit elle-même être subdivisée, car les parlers du Bordelais proprement dit diffèrent déjà par plus d'un trait de ceux que l'on rencontre soit à quelques lieues au sud-est dans le Bazadais, soit à quelques lieues au nord-ouest dans la pointe formée par le Médoc. Cette dernière région a pour centre naturel la ville de Bordeaux: nous allons esquisser ce qu'y a été autrefois la langue gasconne, et ce qu'elle y est devenue de nos jours.

I

On sait que le gascon n'offre au moyen âge aucune trace d'une floraison littéraire, du moins qui soit parvenue jusqu'à nous. Les anciens troubadours, qui étaient vraisemblablement originaires de Gascogne, tels que Cercalmont, Marcabrun, Peire de Valeira, paraissent n'avoir jamais employé d'autre idiome que le provençal classique; et si, vers la fin du XII[e] siècle, le célèbre Raimbaut de Vaqueiras ne s'était un jour avisé, dans un *descort* écrit par manière de jeu en cinq langues, d'insérer une strophe de huit vers qu'on reconnaît facilement pour gascons, nous n'aurions pas un seul vers gascon antérieur à l'époque moderne. Que résulte-t-il de cette absence totale de monuments littéraires? C'est que pour étudier la langue parlée à Bordeaux pendant le moyen âge, pour nous en faire une idée, — et le cas serait le même pour un autre point quelconque de la Gascogne, — nous n'avons à notre disposition que des documents de l'ordre administratif ou juridique, documents qui fort heureusement sont en assez grande abondance. C'est un mal, et c'est un bien. C'est un mal, parce que les textes de ce genre offrent beaucoup de mots qui sont plus latins que vraiment populaires, beaucoup de formules consacrées, et qui se répètent à satiété; parce qu'ils n'ont pas enfin la souplesse, l'allure vivante qu'on trouve toujours à un certain degré dans des œuvres littéraires, écrites soit en vers, soit en prose. Mais c'est aussi un bien: car les œuvres littéraires du moyen âge, au

sud comme au nord de la France, offrent en général une langue un peu bigarrée, une sorte de compromis entre les formes de dialectes divers, auquel il est parfois possible d'assigner une date précise, mais qu'il est toujours difficile de localiser. Au contraire, des chartes datées et des actes rédigés dans un lieu déterminé, lorsqu'on a vérifié leur authenticité, lorsqu'on a pris soin d'en éliminer la partie savante et de convention, fournissent sur la langue populaire contemporaine des données absolument sûres.

Dans le cartulaire du prieuré de Saint-Pierre de La Réole [1], au milieu d'une série d'actes latins allant du IXe au XIIe siècle, nous trouvons déjà un certain nombre de mots revêtus de formes gasconnes et qui appartiennent évidemment à la région bordelaise. Mais enfin d'actes certainement rédigés à Bordeaux même, et écrits tout entiers en gascon, nous n'en avons pas avant le XIIIe siècle, ainsi qu'on l'a déjà fait remarquer plus haut. Les premiers documents datés et rédigés en langue vulgaire apparaissent ici aux environs de l'année 1230, c'est-à-dire à une époque où la ville est depuis quatre-vingts ans sous la domination anglaise, presqu'au moment où Henri III va lui concéder la fameuse charte qui doit être le fondement de ses libertés communales (1235). Pour le XIIIe siècle d'ailleurs, ce sont seulement les cartulaires des maisons ecclésiastiques de Bordeaux, aujourd'hui conservés aux Archives départementales de la Gironde, qui nous fournissent des textes : le cartulaire de l'abbaye de Sainte-Croix, rédigé complètement en langue gasconne, est le plus précieux de tous, mais on trouve aussi des pièces intéressantes dans ceux des églises Saint-Michel, Saint-André, Sainte-Eulalie et des Feuillants [2]. Au siècle suivant, les documents authentiques relatifs à Bordeaux comprennent déjà beaucoup d'actes administratifs ou notariés, inventaires, testaments, partages de successions, actes concernant la vente des vins, etc. : une quantité considérable de ces documents a été imprimée de nos jours et se trouve disséminée dans la volumineuse collection des *Archives historiques de la Gironde*. Ce qui prouve bien qu'à cette époque le gascon est devenu la langue administrative couramment employée, c'est le fameux *Livre des Coutumes*, vaste répertoire du droit communal de Bordeaux pendant la domination anglaise, dont le manuscrit capital [3], conservé aux Archives municipales, fut rédigé sans doute vers la fin

1. *Archives historiques de la Gironde*, t. V, p. 99 suiv. (d'après une copie du XVIIe siècle).
2. Cf. A. Luchaire, *Recueil*, etc., p. 113 suiv.
3. Récemment édité par H. Barckhausen (*Archives municipales de Bordeaux*, t. V).

du xiv[e] siècle, et vraisemblablement dans la seconde partie du règne de Richard II, c'est-à-dire après 1388[1]. Aucun texte peut-être n'est plus précieux pour les études de linguistique locale, quoique nous en ayons de la première moitié du xv[e] siècle qui peuvent lutter d'importance avec lui. Les actes gascons qui se trouvent dans le *Livre des Bouillons*[2] ont été en effet transcrits à cette époque, mais ils sont relativement peu nombreux : une source beaucoup plus abondante, la plus considérable même de toutes, nous est offerte par les *Registres de la Jurade*[3], qui renferment un ensemble volumineux de documents gascons, s'étendant avec certaines lacunes de l'année 1406 à l'année 1422. Ajoutons enfin que, pour cette première partie du xv[e] siècle, les *Archives historiques de la Gironde* nous fournissent encore beaucoup de pièces dont l'origine bordelaise est assurée. Tels sont les principaux textes dont il s'agit d'interpréter les renseignements, lorsqu'on veut se faire une idée de la langue qui fut parlée à Bordeaux jusqu'aux environs de l'année 1453.

Cette langue, à vrai dire, nous ne saurions avoir la prétention d'en tracer dans cette simple notice le tableau complet et détaillé. Mais il nous faut au moins indiquer, d'après les documents, les traits essentiels par lesquels le parler de Bordeaux se rattache à ceux du reste de la Gascogne, les nuances aussi par lesquelles il s'en distingue. Examinons donc avant tout la question capitale de la transformation des sons latins : voyons ce que sont devenus ici les mots qui ont passé de bonne heure par la bouche du peuple, quels changements y ont subis soit les voyelles, soit les consonnes. Il sera même préférable de commencer par ces dernières, car ce sont les consonnes latines qui ont été surtout modifiées sur le sol de la Gascogne.

Nous ne nous arrêterons pas aux traits phoniques que le gascon ne possède point en propre, mais qui lui sont communs avec le reste du domaine provençal, et ne pourraient servir qu'à distinguer les idiomes parlés au sud de la France d'avec la langue du nord. Tels sont, par exemple, la conservation du *c* latin placé à l'initiale du mot devant un *a*; le maintien du *c* à la fin des mots *(pauc, loc, amic* représentant *paucum, locum, amicum)*; la résolution vocalique d'un *v* devenu final *(nau, clau* représentant *navem, clavem)*, ou bien encore la résolution en *i* d'une dentale dans les groupes *tr, dr*. Tous ces traits, il nous serait aisé de les

1. Cf. H. Barckhausen, ouvrage cité, *Préface*, p. III.
2. *Archives municipales de Bordeaux*, t. I.
3. *Archives municipales de Bordeaux*, t. III et t. IV.

observer à Bordeaux aussi bien qu'ailleurs : ils appartiennent évidemment à la période primitive où les idiomes du Midi ne formaient encore qu'une masse indistincte, et où les parlers de la Gascogne ne s'étaient pas nettement séparés du domaine provençal. Arrivons aux caractères qu'on a l'habitude de considérer comme étant spécifiques au gascon : c'est relativement à ceux-là qu'il nous importe de voir comment se comportent nos documents bordelais du moyen âge.

Parmi ces caractères, il n'en est peut-être pas de plus remarquable que la double transformation subie en Gascogne par l'ancien groupe latin *ll;* on sait que ce groupe, suivant qu'il était placé entre deux voyelles ou qu'il se trouvait à la finale du mot, est ici devenu *r*[1], ou a produit une dentale[2]. Ces deux changements phonétiques ne se retrouvent dans aucune autre des langues romanes, ils sont absolument propres au gascon. Or, on les voit déjà distinctement notés dans les plus anciennes chartes de la région bordelaise; le cartulaire de Saint-Pierre de La Réole nous offre la forme *casterar* (castellare) à la date de 1080, et la forme *castet* (castellum) à celle de 1186. Au XIIIe siècle, les documents de Bordeaux ne sont pas moins probants à cet égard ; nous y relevons à chaque page des mots comme *aquera* (eccu'illa), *padera* (patella), *caperan* (capellanum), *aperar* (appellare) d'une part, et d'autre part : *aquet* (eccu'illum), *saget* (sigillum), *cabat* (cavallum), etc. Évidemment ces formes ont été de bonne heure ici les formes normales, comme dans le reste de la Gascogne. Le passage du *v* latin au *b* est un trait phonétique plus apparent et à certains égards plus connu que les précédents; il est loin cependant d'être particulier au gascon, et pour l'étudier complètement il y aurait à tenir compte au moins des relations qui existent entre cet idiome et le domaine espagnol. Contentons-nous de rappeler ici que le *v* latin avait la prononciation d'une consonne bilabiale, c'est-à-dire un son analogue à celui du *w* anglais, ou au son que nous entendons dans le mot français *oui*. Lorsque cette bilabiale s'est trouvée à l'initiale du mot, elle s'est uniformément durcie en *b* dans toute l'étendue du domaine gascon[3], et cela à une époque préhistorique. Bordeaux ne fait point

1. Il s'ensuit que *villa,* qui est *bila* en gascon, était ici devenu **vila* dès l'époque du latin vulgaire, ou que le mot est d'introduction savante.

2. Notée généralement *t,* mais aussi *d;* on ne trouve *g* qu'en descendant au sud vers le Béarn, où les graphies *casteg, donzeg*, etc., sont fréquentes.

3. Ce trait linguistique est même sorti des limites propres de la Gascogne ; il a débordé sur la rive droite de la Garonne, puisqu'on le retrouve, comme on sait, dans le Toulousain, dans le nord de l'Agenais, dans le Périgord, c'est-à-dire dans des pays languedociens ou limousins.

exception, et ses premiers documents offrent d'une façon régulière les formes *bila, binha, bedet* (vitellum), *bendre, beder,* etc.; des graphies telles que *uendre, uila* et quelques autres y sont certainement fautives et dues à des scrupules de scribes latinistes; la prononciation de la langue parlée ne saurait être mise en doute. Il n'en va pas tout à fait de même pour la bilabiale placée à l'intérieur du mot entre deux voyelles, et qui peut dans ce cas provenir d'un ancien *b,* auquel le latin populaire donnait exactement le même son qu'au *v*. Sur ce point, la Gascogne s'est partagée en deux portions à peu près égales, le durcissement en *b* n'apparaissant que dans la région béarnaise et en général dans l'ouest, tandis que tout l'est du domaine, le Comminges, l'Armagnac, la Lomagne ont conservé à la bilabiale sa valeur primitive; cette valeur, on la trouve déjà à quelques lieues au sud de Bordeaux, dans tout le Bazadais, et le poème des *Macariennes* par exemple ne connaît que les formes *aoué, daouan,* etc. Il n'est donc pas étonnant que l'orthographe des manuscrits bordelais se montre assez flottante, et il est même vraisemblable de supposer que la prononciation locale sur ce point a subi une variation au milieu du moyen âge, vers 1300 environ. En effet, les graphies comme *auer* (habere), *auant* (abante), *cauat* (caballum), et analogues sont de beaucoup dominantes dans les cartulaires du XIIIe siècle; ce n'est qu'à l'époque suivante qu'on trouve déjà plus fréquemment *aber, abant, cabat,* etc., qui sont d'accord avec l'état du patois actuel.

Un des traits phonétiques les plus curieux de la langue gasconne, bien qu'il ne lui soit pas absolument propre et qu'on le retrouve ailleurs[1], c'est assurément le développement d'un *a* qui s'est produit devant *r,* à l'initiale des mots, amené par la résonance particulière de cette consonne. Nous rencontrons cet *a* prosthétique, au nord de la Gascogne, dès les plus anciens documents, puisqu'une charte de La Réole en 990 nous donne déjà le nom propre *Aregemundo.* A Bordeaux, les cartulaires du XIIIe siècle préfèrent aussi les formes *arradon, arrecebre, arrendre, arretener, arren, arriu,* etc., sans parler des noms propres (*Arramon, Arricart,* etc.), et ces formes à cette époque sont évidemment populaires. Elles sont encore assez fréquentes dans les documents du XIVe et du XVe siècle, mais elles y vont cependant en diminuant d'une façon sensible : ajoutons que, combattues par des influences venues du nord, elles se sont peu à

1. On le trouve au sud des Pyrénées dans l'idiome catalan, puis à l'est du domaine roman, en Engadine, et dans le dialecte roumain parlé en Macédoine.



peu perdues, et n'ont guère laissé de traces dans le patois moderne de la ville, quoique Verdié se soit encore servi parfois de la forme *arés*[1]. — La résolution vocalique de *l* en *u* (prononcé *ou* très bref) n'est pas elle non plus particulière à la Gascogne, puisqu'elle se retrouve, par exemple, dans la Provence proprement dite[2] : toutefois, comme le Languedoc interrompt sa continuité géographique, on peut jusqu'à un certain point la considérer aussi comme un trait spécifique au gascon et servant à fixer ses limites par rapport aux parlers voisins. Cette résolution de la liquide était un fait accompli à Bordeaux dès le XIIIe siècle, comme le prouvent les plus anciens documents; le cartulaire de Sainte-Croix emploie couramment les graphies *tau* (talem), *casau* (casale), *bou* (*volit), etc., etc. La chose est d'autant plus à noter que nous ne trouverions à la même époque des formes analogues que dans les textes béarnais : la vocalisation de *l* finale en *u* ne paraît pas avoir été antérieure au XVe siècle dans les autres parties de la Gascogne. Il y a par contre un trait qu'il faut citer au moins comme négatif, c'est la chute de *n* placée entre voyelles : tandis que cette chute a lieu dans toute la région du Béarn, des Pyrénées, des Landes, et qu'on obtient là de très bonne heure des formes *dier*, *tier* représentant le latin *denarium*, *tenere*, l'*n* s'est toujours maintenue strictement dans le Bordelais comme dans tout l'est du domaine.

Arrivons enfin à un dernier caractère, qui pour nous est vraiment capital, parce que c'est le seul qui soit propre non plus à telle ou telle partie de Gascogne, mais uniquement à Bordeaux, et que d'autre part on ne l'a encore signalé, à notre connaissance, sur aucun autre point du vaste domaine des langues romanes. Il s'agit de l'affaiblissement en *d* du son composé *dz* provenant soit de *c* latin placé entre deux voyelles dont la seconde est *e*, *i* *(dicere)*, soit de *t* latin suivi d'un *i* en hiatus *(rationem)* : alors que partout ailleurs on voit ce son composé aboutir à une fricative simple, ici c'est l'explosive dentale qui a pris le dessus et qui a fini par annihiler l'élément fricatif. Les plus anciens textes bordelais sont déjà concluants à l'égard de ce changement : le cartulaire de Sainte-Croix nous offre au XIIIe siècle des formes *faden* (*facentem), *dide* (dicebat), *arradon* (rationem), *sadon* (sationem); la graphie *sazon* dans un document de 1243, à côté de *sadon* déjà en 1235, nous permettrait tout au plus de supposer qu'à cette époque le son était encore hésitant,

1. *N'escoutaby arés*. Verdié, éd. M. Lacoste, p. 92; ct. p. 94 et *passim*.
2. Cf. Mistral, *Lou trésor dou Felibrige,* à la lettre U.

Dans des textes du XIVe et du XVe siècle, les formes comme *codina* (*cocina), *audet* (*aucellum), *radin* (racemum), *agudar* (*acutiare) abondent, et ce sont celles qu'on emploie encore ici de nos jours. L'antiquité de ce trait linguistique est donc assurée: répétons qu'il appartient en propre à Bordeaux, et qu'il ne s'est propagé que dans un rayon très restreint, car au sud on ne le retrouve déjà plus dans le Bazadais[1].

Si, des transformations qu'ont subies les consonnes latines, nous passons maintenant à celles des voyelles, notre tâche est relativement aisée. Pour caractériser la langue parlée à Bordeaux, nous n'avons pas à tenir compte des traits (et ce sont de beaucoup les plus nombreux) qui lui sont communs avec le reste de la Gascogne, voire même en général avec la majeure partie du domaine provençal. Dirons-nous, par exemple, en jetant un coup d'œil sur les voyelles toniques, qu'ici comme ailleurs, l'*a* latin et la diphtongue *au* se sont strictement conservés? Il nous faudrait alors ajouter que l'*e* fermé du latin populaire est lui aussi resté intact *(sér, fé* représentant *sērum, fĭdem);* que l'*o* fermé avait pris dès le moyen âge la valeur de notre graphie française *ou;* que devant une nasale enfin *e* et *o* ouverts étaient devenus fermés, *o* dans cette position passant également à *ou*, par exemple dans *boun* (bŏnum) et analogues. Ce sont là des faits bien connus. Notons toutefois en passant quelle a été à Bordeaux la transformation populaire de l'important suffixe latin *-arius*, qui a revêtu dans les différentes parties de l'ancienne Gaule des formes si multiples et parfois si difficiles à expliquer. Ce suffixe n'offre en Gascogne que deux formes essentielles: si nous prenons par exemple comme types les mots *panarium* et *caldaria*, nous les voyons aboutir d'une part à *paney (r), caudeyra* dans le Comminges, dans une partie des Landes et Bordeaux; produire au contraire *panè(r), caudère (caudèra)*, dans le Béarn et dans le reste du domaine. A Bordeaux, les formes masculines en *-ey*, c'est-à-dire avec effacement de l'*r* finale, apparaissent de bonne heure: les pièces du cartulaire de Sainte-Croix qui sont datées du milieu du XIIIe siècle offrent encore *esteir, vergeir, peissoneir*, mais aux environs de 1290, nous voyons apparaître dejà *mestey, enfermey, thezaurey* et analogues.

Ce sont surtout les destinées de l'*e* et de l'*o* ouverts du latin qui peuvent ici donner lieu à quelques observations. Quoique l'opinion

1. Ainsi dans les *Macariennes* on a *dise* (dicere) et non *dide*, etc.; cf. encore sur ce point Caudéran, *Dialecte Bordelais* (Paris, 1861), à la page 59.



différentė ait souvent été émise, il semble bien certain qu'une partie encore mal définie de la Gascogne n'a jamais admis la diphtongaison de *e* ouvert tonique dans les cas où le provençal l'admet ordinairement (*brieu, vielh, lieit*). Bordeaux appartient évidemment à cette portion du domaine qui est restée réfractaire à la diphtongue : ses anciens textes offrent constamment des formes comme *breu* (brĕvem), *belh* (vĕclum), *leyt* (lĕctum), qui s'opposent à celles du sud *bielh, lheit*, etc., qu'on rencontre au XIIIe siècle dans des chartes rédigées à Pau, à Bagnères, à Sordes (Landes). Il n'en est pas de même pour *o* ouvert. Cet *o*, à Bordeaux comme dans tout le domaine provençal, reste bien intact dans les mots comme *cor, obra, mola*, comme *loc, joc*[1], etc., mais il a certainement subi la diphtongaison dans les mêmes cas que les autres idiomes méridionaux. Lorsque l'*o* se trouvait soit devant une *l* mouillée, soit devant un *i* provenant de la résolution d'une palatale, nous relevons déjà dans de très anciens documents des formes telles que *fulha* (fŏlia), *trulh* (trŏculum), *ulh* (ŏculum)[2], ou bien encore *nuyt* (nŏctem), *cuycha* (cŏxa) : toutes ces formes prouvent une diphtongaison primitive en *uo, ue*; seulement le premier élément de la diphtongue a de bonne heure absorbé l'*e*, et Bordeaux s'est trouvé ici d'accord avec la région des Landes pour faire prédominer le son *ü* (celui de l'*u* français)[3]. Les mots comme *bèu* (bŏvem), *èu* (*ŏvum), *nèu* (nŏvum), n'infirment point cette théorie, car ici c'est la nature particulière de la finale qui a amené la suppression du premier élément de la diphtongue et la conservation du second : rappelons que, dans ces dernières formes, le patois moderne a remplacé l'*e* ouvert par un *e* fermé, qu'on a par suite *béou, éou*, et qu'on rencontre même le degré *i*, c'est-à-dire *niou* (nŏvum), aux environs de Bordeaux. — Sur les voyelles atones, il n'y a qu'une observation capitale à présenter, et elle concerne l'*a* latin final. On sait que l'extrême sud-ouest est la région méridionale où cet *a* s'est le plus tôt affaibli : les textes béarnais du XIIIe siècle l'orthographient déjà par *e*, et il est vraisemblable que c'était l'*e* « doucement fermé », tirant un peu sur l'*o*, qui s'est conservé dans cette région jusqu'à nos jours. A Bordeaux, jusqu'en 1400, l'*a* final s'est maintenu intact, au moins graphiquement, mais sa valeur à

1. Mots à côté desquels la forme de *fuc*, plus tard *huc* (fŏcum) est difficile à expliquer. Peut-être n'est-elle pas indigène et est-elle venue du sud, de quelque partie des Landes?

2. *Uil* dans l'orthographe moderne de Verdié.

3. Des faits contraires, bien entendu, se sont passés sur d'autres points de la Gascogne. Ainsi, dans le Gers, on a obtenu des formes *oueil* et *noueit* qui s'est réduit à *neit*, etc.

cette époque est douteuse, car dès le début du xve siècle le *Livre des Bouillons* le note assez volontiers par *e* (*contre, deute*, etc.). Ce qu'il y a de sûr, c'est que, tandis qu'au cours du xve siècle cet *a* devenait *o* dans la majeure partie du domaine provençal (y compris toute la partie centrale de la Gascogne), l'*e* final qui en était ici résulté prenait avec le temps et sous l'influence française une valeur de plus en plus voisine de notre *e* sourd, improprement appelé *e* muet.

A l'étude des sons, il faudrait encore joindre la revue détaillée des formes, pour nous faire une idée approximative de l'ancienne langue parlée à Bordeaux. Mais comme nous aurons à revenir bientôt sur le développement de ces formes à travers les siècles, il faut se contenter de signaler ici quelques traits intéressant la flexion verbale. La Gascogne, à la troisième personne du pluriel de l'indicatif présent, offre une remarquable terminaison *-en*, qui s'oppose nettement à *-on* provençal (*benden* en face de *vendon*, etc.), et doit faire admettre une substitution très ancienne de *-ent* à *-unt* dans le latin vulgaire parlé à l'ouest de la Garonne : Bordeaux possède cette flexion *-en*, comme tout le reste de la région. Un trait original de la conjugaison gasconne, c'est la création d'un parfait en *-o* (*bendui, bendos, bendo*, etc.), type qui s'est développé sous la puissante action analogique des formes de l'auxiliaire *fui, fo, foren* : Bordeaux le possède également. Mais ici, sinon au début, du moins dans la dernière période du moyen âge, tous les parfaits offrent déjà une tendance particulière, qu'on ne retrouve pas ailleurs en Gascogne, sauf peut-être dans le Comminges, — tendance à développer analogiquement leurs formes d'après la troisième personne du pluriel : c'est ainsi que *canteren, bendoren* ont peu à peu amené respectivement *canteres, canterem, canteretz* et *bendores, bendorem, bendoretz*. A la première personne, *cantey, bendui* ont résisté plus longtemps : toutefois on rencontre déjà la forme allongée *agori* pour *agui* dans un document de 1405 (*Jurade*, I, 49), et on en peut conclure que *canteri, bendori* et similaires doivent au moins dater du xve siècle. La troisième personne du singulier a seule été réfractaire à cette assimilation, et par suite de son fréquent emploi a conservé jusqu'à nos jours ses formes primitives : *cantet, serbit, bendo (benut)*. Quant au *t* final de *cantet, serbit*, il est spécifique encore actuellement pour la région bordelaise : les autres parties de la Gascogne emploient d'ordinaire *cante, serbi*, dont on trouve d'ailleurs de nombreux exemples dans les documents de Bordeaux, au xiiie et même au xive siècle.

Quelque abstraites et minutieuses que puissent paraître les considérations précédentes, il était cependant nécessaire de les présenter. Elles tendent à prouver que l'idiome gascon de Bordeaux, celui dans lequel sont écrits ses documents et qu'on y parlait au moyen âge, est bien une langue véritable, dans toute l'acception du mot. Cette langue peut être soumise à des investigations scientifiques rigoureuses, qui assurément ne la font pas revivre dans sa complexité puissante, mais qui du moins font mieux saisir la beauté de ses formes et l'harmonie de son développement: nous la voyons ainsi se rattacher aux idiomes voisins, tout en s'en séparant par des traits originaux. Autant qu'on peut le supposer, en l'absence de tout monument littéraire proprement dit, elle semble avoir atteint vers le xive siècle l'apogée de son développement et son plus haut point de perfection : mais, d'une façon générale, on peut affirmer qu'elle a été très florissante de 1152 à 1453, c'est-à-dire pendant les trois siècles qu'a duré la domination anglaise. Et ici, il faut faire taire nos scrupules modernes, quelque légitimes et généreux qu'ils soient; il faut nous bien dire que, sur ces questions de nationalité et de patriotisme, les hommes du moyen âge avaient des idées très différentes des nôtres, ou plutôt n'avaient que des idées assez vagues. Alors, nous plaçant à un point de vue purement scientifique, nous ne craindrons pas d'affirmer que la domination étrangère a été dans cette ville une heureuse et favorable circonstance pour le développement intégral de la langue gasconne.

Pendant trois siècles, le gouvernement un peu lointain et nullement tyrannique des rois d'Angleterre a laissé la grande cité bordelaise jouir d'une autonomie relative, et en avoir pleinement conscience. Cette autonomie dans l'ordre administratif a singulièrement aidé à la conservation d'un idiome distinct: il est naturel que les maires, les jurats élus par leurs concitoyens aient tenu à s'exprimer toujours, à faire toujours rédiger leurs actes dans cette langue qui était la leur. A mesure que ses libertés communales se développaient, à mesure que grandissait sa prospérité maritime et commerciale, Bordeaux, avec cette sorte d'orgueil et de fierté après tout légitime que lui inspirait sa propre force, a conservé d'une façon jalouse et défendu contre tout envahissement étranger son parler local. Lorsqu'au contraire la ville, non sans résistance, eut fait enfin retour à la mère-patrie, lorsqu'elle fut rentrée dans le droit commun, elle vit, avec l'amoindrissement sinon la suppression de ses privilèges, commencer puis s'accélérer l'irrémédiable décadence de son idiome. Les changements linguistiques sont d'ordinaire en corréla-

tion directe avec les événements de l'histoire, et la destinée des langues dépend dans une large mesure des succès ou des revers des hommes qui les parlent.

II

A partir de 1453, le gascon cessa d'être à Bordeaux la langue officielle. Rien d'étonnant que Charles VII et Louis XI, voulant rattacher fortement à la couronne les pays récemment conquis sur les Anglais, aient tenu à ce que les mandements, les lettres patentes émanant de leur chancellerie fussent rédigés en français : les actes du Parlement établi à Bordeaux en 1462 le furent également, ainsi qu'on peut s'en assurer en parcourant le *Livre des Privilèges*[1]. Le gascon toutefois ne se laissa pas évincer sans opposer quelque résistance : les registres des paroisses continuèrent pendant plus de cinquante ans à être écrits dans l'idiome local, on trouve des actes gascons jusqu'à la fin du xve siècle dans le *Terrier de Sainte-Croix*, dans le *Manuel du chapitre de Saint-André ;* on en trouve encore aux dates de 1508, de 1518 dans le *Terrier de Saint-Michel.* Les contrats relatifs à des transactions privées furent encore pendant quelque temps rédigés en gascon, comme en font foi les minutes de Braconi et de Bosco, qui étaient les principaux notaires de Bordeaux sous le règne de Louis XI. Mais le français envahit de plus en plus : parmi beaucoup d'autres pièces, un contrat passé le 6 mai 1496 entre l'architecte Raymond Macip et un entrepreneur du nom de Surget[2], à propos de la construction d'un escalier dans une des tours du palais de l'Ombrière, nous offrirait un mélange curieux de quelques formes gasconnes qui se conservent encore, mais qui sont déjà noyées dans la masse des mots français.

Au xvie siècle, le gascon est encore certainement la langue parlée à Bordeaux non seulement dans le peuple, mais un peu dans toutes les classes de la société, il n'est déjà plus une langue écrite, et par son mélange de plus en plus intime avec les formes, les mots, les tours d'origine française, il est en train de descendre au rang de patois. Nous manquons, à vrai dire, de renseignements précis, pour suivre historique-

1. *Archives municipales de Bordeaux,* t. II.
2. Pièce reproduite par E. Gaullieur, *Les Bordelais inconnus,* première série, p. 6.

ment cette évolution : les documents administratifs rédigés en gascon deviennent très rares depuis le début du XVIe siècle, les œuvres littéraires se font attendre. La Renaissance est à Bordeaux, comme partout, l'époque des latinistes et des humanistes, peu soucieux des parlers populaires : Buchanan et Scaliger qui enseignent au collège de Guyenne, composent des vers latins, voire des vers grecs; ceux qui sont plus spécialement bordelais, Élie Vinet, Delurbe, écrivent leurs œuvres en français, et c'est en cette langue aussi que Pierre de Brach compose ses poésies, si pleines pourtant de souvenirs locaux. Dans la période suivante, le premier feu de la Renaissance une fois apaisé, il s'est trouvé ailleurs de grands poètes, qui ont commencé à venger d'un oubli immérité les idiomes méridionaux : Toulouse a eu Goudelin, Agen a eu François de Cortète, la Lomagne a produit Dastros. Bordeaux n'a rien à opposer à ces noms. Ici, pour tout le XVIIe siècle, nous ne trouvons que quelques noëls, dont la valeur littéraire est médiocre, dont la date et la provenance ne sont pas toujours sûres, et qui n'ont pas été recueillis avant 1720. Même pénurie pendant le XVIIIe siècle. Cependant en 1763 parut un poème original et d'une certaine étendue, les *Macariennes*, dues sans doute à la plume de l'abbé Girardeau, curé du Pian : c'est un pamphlet ingénieux, sous sa forme populaire, et qui mérite à plus d'un titre le surnom de « Provinciales gasconnes », que lui a spirituellement appliqué son dernier éditeur. Seulement, quelle que soit la valeur littéraire de cette œuvre, il ne faut pas oublier qu'elle ne se rapporte pas strictement, au point de vue de la langue, à la région bordelaise. Les « recardeyres de Semmacari » qui arrivent en bateau pour présenter à Messieurs du Parlement la défense des bons pères « Jûistes », expulsés de Gascogne par un arrêt récent, s'expriment dans un idiome assurément très voisin du nôtre, mais qui s'en distingue pourtant par quelques traits importants, et n'est autre que celui du Bazadais. Pour trouver enfin un document littéraire qui nous indique d'une façon certaine ce qu'était devenu, à la suite du travail de trois siècles et d'un frottement incessant avec la langue française, le patois gascon parlé dans l'intérieur même de Bordeaux, il nous faut encore traverser la période révolutionnaire, celle de l'Empire, et arriver jusqu'à l'époque de la Restauration : c'est alors que se produit l'œuvre si populaire de Meste Verdié, et qu'avec elle nous avons des éléments d'appréciation suffisants pour pouvoir comparer le présent avec le passé.

Dans la période de plus de quatre cents ans qui s'étend de 1453 jusqu'à nos jours, le gascon parlé à Bordeaux, tout en subissant

l'immixtion de plus en plus envahissante du français, ne laisse pas cependant que d'avoir sauvegardé, sur quelques points, sa personnalité linguistique et suivi certaines lois de développement qui lui sont propres. C'est au début de cette période, à l'époque où le gascon était encore véritablement une langue, que s'est produit, comme dans toute la région méridionale, l'effacement de l'*r* finale : les documents bordelais du XIV[e] siècle nous offraient déjà fréquemment des formes dans lesquelles *r* était tombée derrière une voyelle atone (*mage*, *senhe*, *conoisse*, *prene*, etc.), mais ce n'est pas sans doute avant la fin du XV[e] siècle qu'a eu lieu l'effacement régulier derrière une voyelle tonique, et que *cantar*, *audir*, *cor*, *segur* sont devenus *cantà*, *aoudi*, *co*, *segù*. C'est à la même époque que se rapporte le passage de *f* initiale à une aspiration gutturale notée par *h*, transformation phonétique qui a son analogue dans le domaine espagnol et paraît s'être de là répandue peu à peu dans toute la Gascogne : les hypothèses qui font remonter plus haut ce changement manquent de base sûre et ne sont pas en tout cas autorisées par les graphies des manuscrits. Quoi qu'il en soit, l'*h* s'est conservée à Bordeaux jusqu'au début de notre siècle : Verdié écrivait encore indifféremment *huc*, *hilh*, *houssat*, *heyt* à côté de *fuc*, *filh*, *foussat*, *feyt*, et si les formes par *f* l'emportent décidément aujourd'hui, c'est sous une influence française. — D'autres traits phoniques mériteraient encore d'être au moins signalés : il en est même qui sont plus anciens qu'on ne le croit généralement. Ainsi la tendance qu'a *s* initial ou médial à perdre son sifflement dental pour passer à la fricative palatale qu'on entend dans le français *chair*, est caractéristique dans certains idiomes, l'auvergnat par exemple : en Gascogne, elle ne se produit que d'une façon sporadique, notamment dans l'Armagnac, mais Bordeaux la connaît aussi, puisque Verdié dit *chey*, *chen*, *chègue*, et de même *cueyche*, *dechà*, *counechut*, etc. Ce ne sont point là des formes nouvelles, car on en trouve d'équivalentes dès le XIV[e] siècle (*chens*, *medicha*, *dichoren*), c'est un trait linguistique qui n'a pas réussi à s'implanter d'une façon complète. Citons encore le suffixe latin *-aticum*, apparaissant ici dans les documents du moyen âge sous l'orthographe *-atge*, qui est d'ailleurs celle de tout le domaine provençal. A l'époque moderne, Verdié l'écrivait *-atche*; mais la prononciation que notait il y a trente ans pour Bordeaux l'abbé Caudéran était *-akyeu* (courakyeu) : il semble bien, en tout cas, que depuis lors elle a varié.

Du reste, comme nous avons déjà donné plus haut quelques indica-

tions sur les plus importantes transformations phoniques de l'idiome gascon parlé à Bordeaux, et sur celles qui se sont perpétuées jusqu'à nos jours, c'est plutôt l'histoire de ses formes qu'il importerait d'esquisser maintenant, pour voir ce qu'il a perdu ou conservé depuis 1453, et quel était encore son degré d'originalité au moins au début de notre siècle. Jetons par exemple un coup d'œil sur les formes verbales : aussi bien, rien ne caractérise mieux un parler, et ne sert davantage à le distinguer des parlers voisins; tant que, dans un idiome, le système de la conjugaison est intact ou tout au moins poursuit son évolution d'après des lois propres, cet idiome peut être envahi par des mots étrangers, il est toujours vivant. Or, c'est bien là ce qui s'est produit pour la conjugaison gasconne à Bordeaux : les changements que nous y constatons sont dus à des actions phonétiques ou analogiques qui, tout bien pesé, ne l'ont pas tellement désorganisée, et dont quelques-unes d'ailleurs remontent haut. Le changement de *m* en *n* qui s'est généralisé à toutes les premières personnes du pluriel n'est pas déjà sans exemples dans les documents écrits au début du xve siècle. Les mêmes textes, pour la troisième personne soit du singulier, soit du pluriel des verbes en *-ar*, nous offraient déjà souvent à l'indicatif présent un affaiblissement en *-e*, *-en* : depuis, cet affaiblissement a gagné le temps tout entier, qui est aujourd'hui : *canti*, *cantes*, *cante*, *canten*, *cantets*, *canten*, tandis que dans le reste de la Gascogne (sauf dans les Landes) les formes *cantam* et *cantats* au moins se sont conservées. Il en résulte qu'au présent de l'indicatif, les verbes des autres conjugaisons, sauf pour la troisième personne du singulier, offrent un paradigme absolument semblable (*parti*, *partes*, *part*, *parten*, *partets*, *parten*). Bien plus, l'ancien subjonctif présent *bendi*, *bendas*, *benda*, etc., s'étant réduit par assimilation au type en *-i*, *-es*, *-e*, ce type se trouve être unique au subjonctif et concorder tout à fait avec l'indicatif présent *canti*. Il y a là évidemment une simplification très grande, mais rien ne prouve qu'elle ne se soit pas opérée d'elle-même. N'oublions pas aussi d'observer qu'on ne rencontre à aucune époque à Bordeaux le subjonctif en *i* (*parti*, *partis*, *parti*, etc.), qui d'après la première personne s'est développé sur certains points et déjà au sud dans le Bazadais : l'idiome bordelais ne connaît pas davantage le participe présent *partin*, mais à ce dernier temps, aujourd'hui encore, il oppose du moins ses deux formes *cantan*, *parten* à l'uniformité de la flexion française (*chantant*, *partant*). — Parmi les actions analogiques qui ont leur point de départ au début du xve siècle,

il n'en est guère de plus importante que la substitution de *u* à *o* qui s'est produite, sous l'influence des participes passés en *-ut*, dans les parfaits comme *bendori*, *bendores*, *bendo*, etc., les transformant en *benduri*, *bendures*, *bendut*, tandis que l'imparfait du subjonctif suivait naturellement la même voie, et que *bendossi* était remplacé par *bendussi :* c'est aux environs de l'année 1420 que les registres de la Jurade commencent à offrir des exemples nombreux de ce mémorable changement. Plus tard seulement, et à une époque que la pénurie de textes nous empêche de déterminer, l'imparfait de l'indicatif des verbes autres que les verbes en *-ar* s'est transformé ici en *metebi*, *metebes*, *metebe*, etc., sous l'influence de *cantabi*, tandis que l'ancien paradigme *(meti*, *metes*, *mete)* se conservait dans le reste de la Gascogne, sauf dans le Comminges. Enfin, il y aurait à signaler, si nous avions la prétention d'être complet, les nombreuses actions analogiques qui se sont exercées sur des formes ou des verbes isolés dans le parler bordelais. A l'indicatif présent de *està*, les secondes personnes *sus*, *suts*, la dernière plus ancienne que l'autre, sont remarquables et même spécifiques, puisqu'elles ne se retrouvent pas actuellement en Gascogne; la première personne du pluriel *soun*, pour *em*, est aussi particulière à la région bordelaise. Tantôt nous sommes en présence d'une contraction de formes secondée par l'analogie, *an* et *ats* pour *abém* et *abétz*, *hen* et *hets* pour *fadém* et *fadétz*, *pots* pour *podétz*, etc. Tantôt nous voyons la même force supprimer par une autre voie les formes exceptionnelles, tendre à un certain idéal de régularité et refaire au besoin des paradigmes entiers : *fatz* est remplacé par *hedi*, *posc* par *podi*, *bulh* par *boli;* les formes *bau*, *bas*, *ba*, *ban* entraînent au pluriel *ban* et *bats* qui finissent par supplanter *anam*, *anatz;* sur la première personne *dau*, se construit un paradigme nouveau *daui*, *daus*, *dau*, *dauen*, *dauets*, *dauen*. L'action analogique atteint aussi, en certains cas, le radical du verbe : des anciens parfaits avec *g*, qui étaient nombreux dans les documents du XIII[e] et du XIV[e] siècle, le patois moderne n'a conservé que quelques types (ceux par exemple qui se rattachent à *agui*, *bingui*, *prengui*, *tingui*), il les fait en général disparaître et dit *diburi*, *responduri* au lieu de **deguri*, **responguri* qu'il ne connaît pas, et qui seraient cependant d'accord avec l'ancien état de la langue. La complexité des faits est grande, comme on le voit; il est difficile de les embrasser d'une vue rapide dans leur ensemble, mais tous prouveraient que la conjugaison gasconne de Bordeaux n'est pas morte, du moins telle que nous la trouvons encore chez Verdié, et que du XV[e] siècle

jusqu'à cette époque, elle a poursuivi dans la bouche du peuple une évolution vraiment originale.

A propos des formes pronominales, nous nous demanderons seulement ce que le parler moderne a conservé des anciennes, et nous pourrons signaler déjà aussi quelques traits de syntaxe. Ainsi les pronoms sujets de la première et de la seconde personne, *jou* et *tu*, s'emploient volontiers comme compléments, surtout après les prépositions : c'est une habitude absolument inverse de celle qui s'est implantée en français, mais elle n'est pas particulière à Bordeaux, car on la retrouverait ailleurs. A la troisième personne, les cas obliques du singulier, *lui*, *li* ont amené la création au pluriel d'une forme *lisi*, qui paraît spéciale à la région bordelaise : elle est déjà rare chez Verdié, mais on l'emploie encore dans les campagnes. En ce qui concerne les possessifs, les formes *mou*, *tou*, *sou*, avec leur pluriel analogique *mous*, *tous*, *sous* et leur féminin *ma*, *ta*, *sa*, sont déjà les seules à peu près qu'on trouve régulièrement dans les chartes de Bordeaux au moyen âge : ce sont aussi celles qui sont employées à l'époque moderne, tandis que les patois des autres régions gasconnes offrent des formes beaucoup plus complexes. Les anciens démonstratifs se sont également conservés avec une remarquable fixité, *aquet* (eccu'ille), *aquere* d'une part, et de l'autre *aquest* (eccu'iste), *aqueste*, quoique le féminin *aquelle* pour *aquere* soit un provençalisme fréquent dans les poésies de Verdié : il faut y joindre le type neutre *aco* (eccu' hoc), toujours si vivace, tandis que le type parallèle *asso* (ecce hoc), encore très répandu sous la forme abrégée *so* dans les documents du moyen âge, a décidément disparu. Les indéfinis enfin ont montré de même une certaine persistance, surtout *nat*, *nade* qui paraît être venu originairement d'Espagne dans les pays gascons; au contraire *cade* et *cadun*, sans avoir encore disparu, luttent péniblement contre les mots français correspondants, *chaque*, *chacun*. Quant à l'article, ses formes contractes seules méritent d'attirer l'attention. Les anciens textes de Bordeaux offrent d'une façon régulière *deu*, *deus* et *au*, *aus* : le patois moderne a toujours *aou* et *as* (réduction remontant sans doute assez haut de *aous*); mais, sous l'action dominante de ces formes, *deu*, *deus* sont devenus à leur tour *daou*, *das*, et il s'est produit de plus des combinaisons faites avec d'autres prépositions, *praou*, *pras* (per) et *saou*, *sas* (su). Ajoutons que toutes ces formes sont spéciales à la région bordelaise.

Il n'est pas aussi facile de déterminer les traits spécifiques de la

syntaxe locale. Les traits qui concernent les périphrases verbales, et dont *suy estat* ou *ey bingut* nous offriraient des exemples, appartiennent de temps immémorial à toute la Gascogne. Ce qui caractérise peut-être le mieux les patois de Bordeaux et des régions environnantes, c'est l'absence de la particule conjonctive *que*, qui, dans les autres parties du domaine gascon, s'est introduite, surtout depuis le xve siècle, devant tous les verbes, à tous les modes, et tend à y devenir un affixe nécessaire : c'est là, à vrai dire, une caractéristique négative. Il resterait à établir dans quels parlers se retrouve un trait de syntaxe ici très ordinaire : nous voulons parler de l'emploi de *n*, non négatif, devant le pronom adverbial *en* précédant un verbe. Ainsi, dans les *Macariennes* (2, 79) : *Autan n'en emporte lou ben;* et de même dans Verdié (p. 229) : *D'aco n'en suey segu*, avec un sens positif assuré par le contexte, sans parler d'expressions comme *n'en boli*, qui a formellement la valeur du français *j'en veux*, et que nous pouvons encore entendre chaque jour. Il ne faut pas voir dans cette *n'* une sorte de formule interrogative, comme on l'a dit quelquefois [1] : c'est tout simplement l'ancienne abréviation provençale de *en*, et on la trouve aussi employée seule avec cette valeur dans le patois bordelais, par exemple chez Verdié; mais d'ordinaire, elle vient se placer devant la forme pleine *en*, et c'est précisément dans le pléonasme que consiste l'originalité du tour. — Dirons-nous, pour marquer les bornes de l'influence française sur la syntaxe de Bordeaux, que l'usage de l'indéfini *on* est encore assez restreint? Verdié ne l'emploie guère dans les passages où il parle véritablement patois, et, suivant le génie des idiomes méridionaux, il se sert alors du verbe à la troisième personne du pluriel. Il vaut mieux peut-être ne pas passer sous silence un trait qui se retrouve plus ou moins dans les diverses parties de la Gascogne, mais qui est curieux à certains égards : il s'agit de l'emploi anormal de la préposition *à* devant un pronom répété par emphase et détaché du reste de la proposition, — emploi qui provient évidemment ici d'une influence de la syntaxe espagnole. A Bordeaux, on dit dans le peuple patoisant : *Te truquet saou cap, à tu?* Et de là le tour a été transporté dans le français parlé, vous entendrez encore aujourd'hui des gens, — et non pas toujours de la dernière classe, — dire couramment : *Cet enfant n'écoute pas son père, mais il m'écoute à moi!* C'est toujours la faute que faisait déjà Henri IV écrivant à Gabrielle d'Estrées : « Vous m'aimez mille fois

1. Par exemple Caudéran, *Dialecte Bordelais*, p. 28.

plus que moi à vous [1]. » C'est celle que Molière prêtait aussi à son Scapin contrefaisant le Gascon : « Comment, tu me traites à moi avec cette hauteur [2] ! » Sur ce point au moins, on serait presque tenté de dire que, dans la région du Sud-Ouest, c'est le patois qui a conquis le français.

Faible revanche! Ce patois, qui, à Bordeaux par exemple, était encore une langue florissante au xve siècle, a été depuis se déformant de plus en plus sous l'influence victorieuse de la langue nationale. Il n'a cependant jamais cessé d'être parlé : nous venons de montrer en analysant ses formes et en esquissant rapidement leur évolution, qu'il a toujours conservé une certaine autonomie et ne s'est pas laissé entamer sans opposer une puissante résistance. Mais quel rang a-t-il occupé, dans quelle mesure a-t-il servi aux rapports sociaux pendant le xvie et surtout pendant le xviie siècle? Voilà ce que nous savons mal. Nous n'avons guère de renseignements précis sur son histoire externe. Des hommes qui vivaient à la fin du siècle dernier nous ont rapporté que vers 1740 les grands négociants bordelais, c'est-à-dire les contemporains de Montesquieu, parlaient encore volontiers gascon entre eux et traitaient d'affaires en cet idiome : mais il n'en était déjà plus de même, paraît-il, cinquante ans après, aux approches de la grande période révolutionnaire. Au début de cette période, le fameux abbé Grégoire se livra à une vaste enquête sur les patois existant dans toutes les parties de la France, sur leur origine, leur état actuel et les moyens pratiques de les faire complètement disparaître : il dressa, à ce propos, un volumineux questionnaire « patriotique », et l'expédia jusque dans des bourgades reculées, sollicitant la réponse des hommes compétents. De Bordeaux, ce fut Pierre Bernadau qui répondit au questionnaire. Bernadau était assurément un linguiste inexpérimenté, mais dans les lettres qu'il écrivit à Grégoire, et qui vont du 4 septembre 1790 au 21 janvier 1791 [3], on trouve du moins des renseignements authentiques. Vers 1790 le peuple ici parlait encore habituellement gascon, les cris des marchands étaient tous en cet idiome, et dans les halles publiques on l'entendait couramment, surtout dans la bouche des harengères : toutefois on ne prêchait plus en patois, ni dans aucune église de la ville, ni même dans les paroisses des environs. Bernadau va évidemment trop loin, lorsqu'il prétend que le patois parlé

1. Lettre du 8 mai 1598.
2. *Les Fourberies de Scapin,* acte III, scène II.
3. Voir ces lettres éditées par A. Gazier, *Revue des Langues Romanes,* 2e série, t III, p. 178 suiv. et 230 suiv.

à Bordeaux n'est que du français « dont les terminaisons sont gasconnisées »; il y a là quelque exagération. D'ailleurs, il se dément lui-même dans un autre passage de ses lettres, qui est infiniment plus juste, et qui mérite d'être cité intégralement. « On s'aperçoit tous les jours, dit-il, que notre idiome gascon se rapproche insensiblement de la langue française, et que les mots les plus caractéristiques disparaissent. Cette altération se remarque depuis un demi-siècle que la rénovation du commerce, attirant dans cette contrée des étrangers, a contribué à répandre dans nos campagnes et parmi les ouvriers la langue française, que tous voudraient jargonner[1]. »

Somme toute, le patois était encore bien vivant, lorsque Bernadau écrivait ces lignes, et ce qui le prouve, c'est que vingt-cinq ans plus tard, au début de la Restauration et plus ou moins sous l'empire des circonstances politiques, il se produisit à Bordeaux une sorte de renaissance gasconne. C'est l'époque où apparaît enfin le vrai poète du cru, Meste Verdié, simple garçon boulanger, puis vannier, qui, dans un court espace de cinq ans, de 1815 à 1820, publie coup sur coup plusieurs chefs-d'œuvre d'une verve un peu populacière, mais cependant puissante. Il crée des types qui, dans la contrée au moins, sont restés légendaires depuis : *Bernat* et *Guillaoumet*, le paysan *Bertoumiou*, *Cadichoune* et *Mayan*, ces « fortes en gueule » de la halle bordelaise, dont les dialogues ont quelque chose de comparable et d'au moins égal aux *Bouquets poissards* de Vadé. En 1819, il fonde un journal gascon, comique et satirique, *La Corne d'Abondance*, et s'adjoint pour le rédiger « une société de poètes ». Quels sont ces collaborateurs ? Un perruquier, du nom de Legrand; un tonnelier du Bouscat, le fameux Tissot, dit Tambourinot, que la tradition nous représente monté sur une borne des Quinconces et déclamant les vers de Verdié tout en y mêlant ses propres improvisations. Il y a là une sorte de vie et de mouvement, qui ne paraissent pas avoir eu rien de factice. A ces poètes du peuple, il a bien fallu un idiome populaire encore expressif et suffisamment malléable.

Et cependant, ce nom de langue que nous accordions si volontiers à l'idiome gascon dans lequel sont rédigées les chartes bordelaises du XIVe siècle, il ne nous est plus permis de le donner à l'idiome dont s'est servi Meste Verdié : qu'on le veuille ou non, il n'y a plus là qu'un patois. Le propre d'un patois, ce n'est pas en effet de s'être décomposé dans

1. *Revue des Langues Romanes*, 2e série, t. III, p. 192.

l'isolement, de s'être plus ou moins altéré par rapport au type de la langue primitive; c'est d'avoir admis peu à peu dans son sein un trop grand nombre d'éléments étrangers, d'avoir été impuissant par suite à se les assimiler complètement, et de les employer bientôt pêle-mêle, en concurrence avec ses éléments originels. Voilà précisément ce qui est arrivé à partir du XVI[e] siècle à la langue gasconne de Bordeaux : elle s'est laissé envahir par l'élément français. Elle a lutté, répétons-le, et, si nous avions le loisir de les rechercher patiemment, nous retrouverions encore les traces de cette lutte, ne fût-ce que dans l'orthographe et la prononciation patoise des mots français. Que signifient ces formes *carreou*, *bourreou*, au lieu de *carreau* et *bourreau*, ces formes *hurus*, *miux*, *autur*, à la place de *heureux*, *mieux*, *auteur*[1] ? Que signifie cette singulière interversion du *b* et du *v*, qui fait qu'on dit ici d'une part *varve*, *vrigand*, *trouvler*, *vonté*, et d'autre part *boilà*, *noubelle*, *bibre*, *abec ?* Cela signifie tout simplement que le gascon, organisme vivant, a essayé de s'assimiler les éléments qui l'envahissaient, mais il n'y a réussi que d'une manière imparfaite et grossière; peu à peu il a été débordé, il a fini par mettre ces formes françaises mal déguisées sur le même pied que les siennes propres. Ouvrez les œuvres de Verdié, — et nous parlons ici bien entendu de passages où il a voulu parler gascon, — vous y trouverez *aboir* à côté de *agé*, *boir* à côté de *bèse; abec* n'y est guère moins employé que *dam;* puis, pêle-mêle, des substantifs comme *chien*, *coin*, *cur*, *yux* y alternent avec *can*, *cougn*, *co*, *uils*. C'est précisément cette alternance, cette indifférence en quelque sorte dans l'emploi des mots et des formes, qui caractérise les patois. Il y a peut-être dans Verdié tous les éléments d'une langue vraiment gasconne : en les triant, en les séparant avec soin des autres, on pourrait les extraire de ses œuvres par des procédés scientifiques. Mais il faut bien vite ajouter qu'on se trouverait alors en présence d'une langue construite artificiellement : vaudrait-elle l'idiome composite mais vivant, dans lequel s'est exprimé avec tant d'aisance l'auteur?

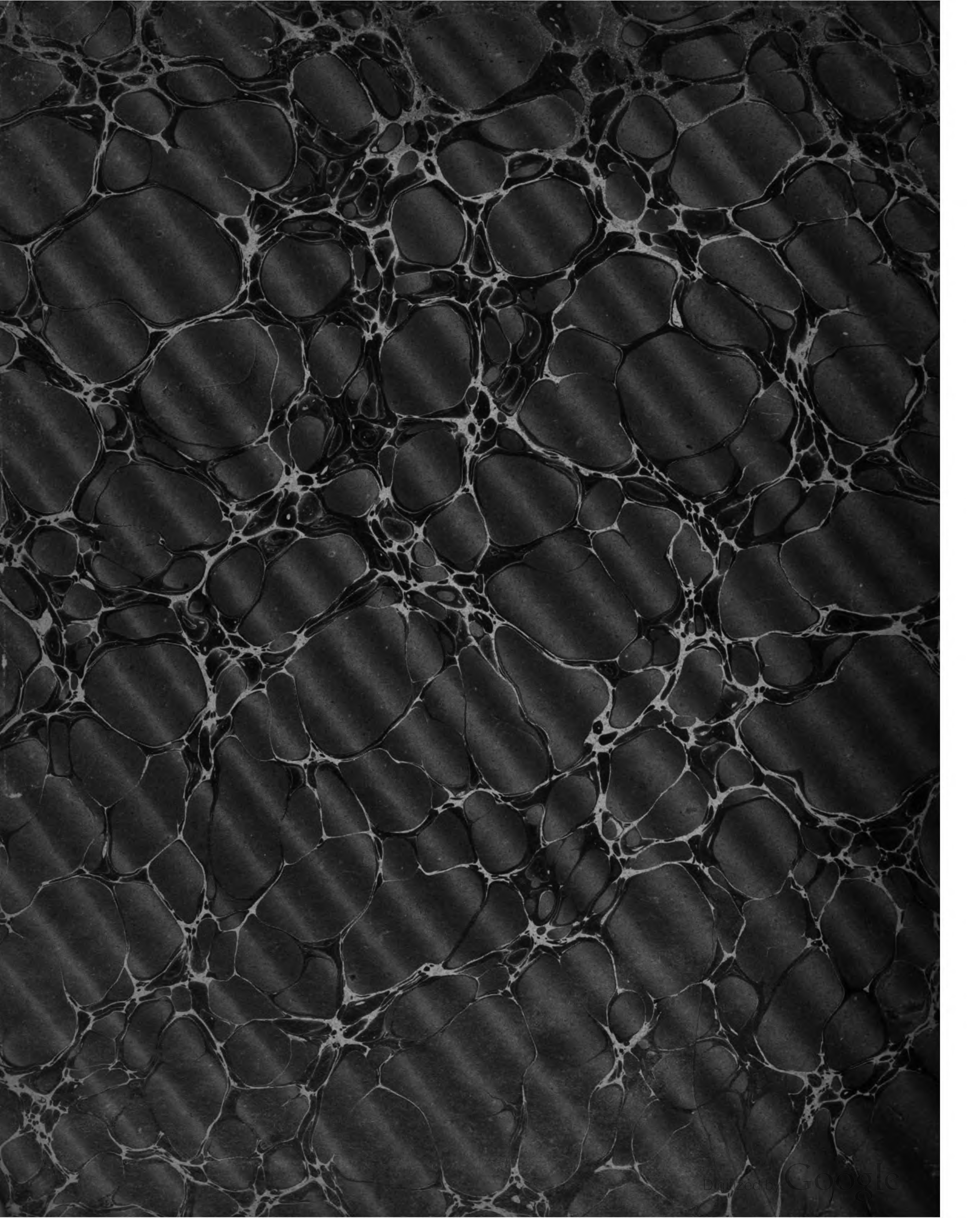
Tel quel, ce patois gascon de Bordeaux, encore parlé vers 1820, suffisamment compris au moins par toutes les classes de la société, nous

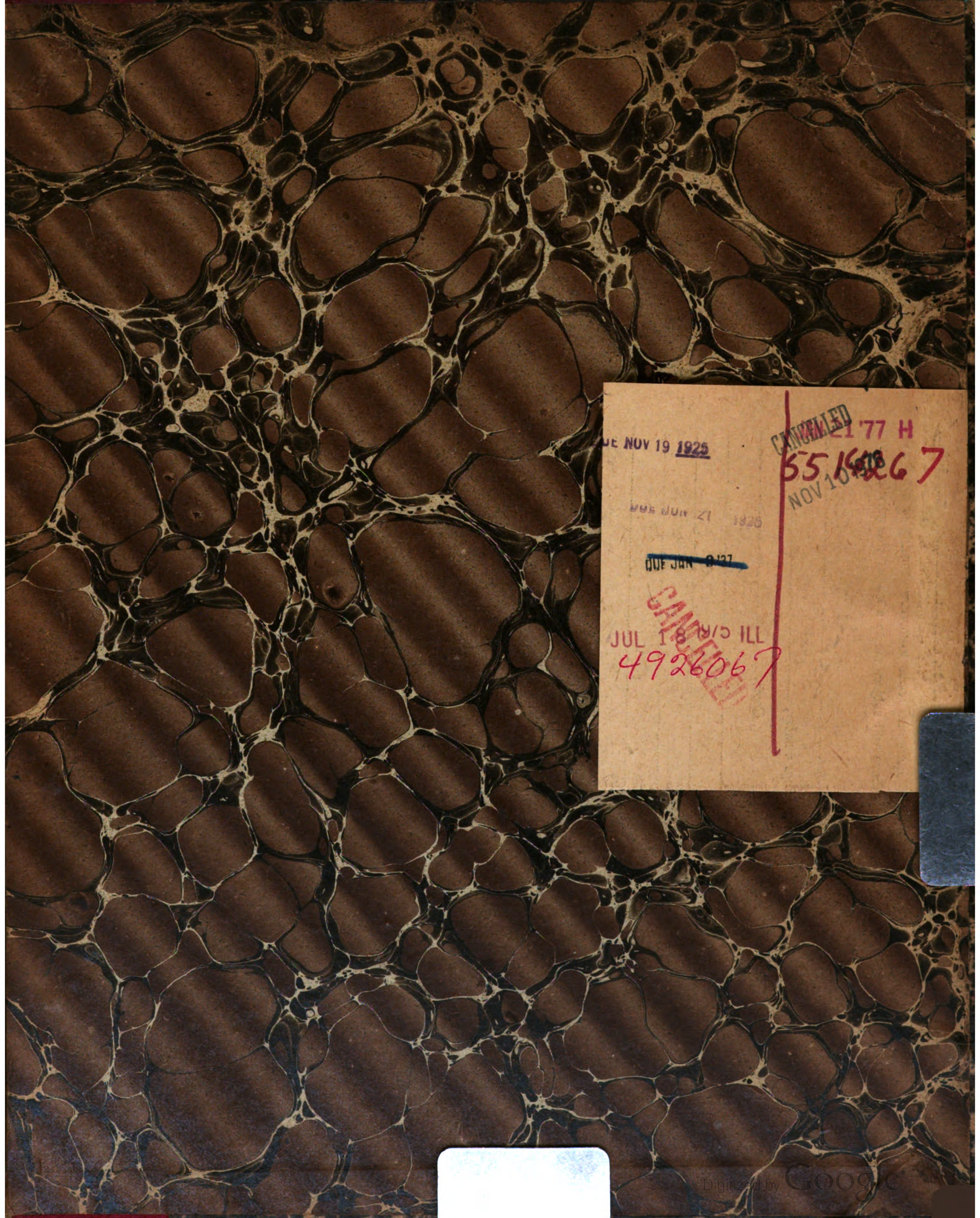
1. Quelques-unes de ces formes sont évidemment anciennes et portent avec elles la date approximative de leur introduction. Ainsi la forme *-eou* n'a pu être adoptée à Bordeaux, pour représenter le suffixe français *-eau*, qu'à une époque où dans ce dernier l'*e* se faisait sentir, ce qui était encore le cas vers le milieu du XVI[e] siècle d'après le témoignage de Théodore de Bèze.

apparaît comme expressif et coloré. Qu'est-il devenu dans les trois quarts de siècle qui nous séparent déjà de cette époque? Nous n'entreprendrons point ici de l'examiner en détail. Nous ne voudrions pas non plus clore cette notice par des récriminations stériles, des doléances qui ont été déjà faites assez souvent. Mais enfin, il faut bien constater les faits: le patois bordelais n'est pas en progrès. Cette sorte de renouveau poétique, qu'il a eu au début du siècle sous l'impulsion vraiment puissante de Meste Verdié, semble avoir produit ses effets jusqu'aux environs de 1850: depuis ce moment, il y a eu recul. Les langues périssent, parce qu'on ne les parle plus; et on ne les parle plus, parce qu'elles cessent de répondre aux besoins changeants des générations nouvelles. Il serait peut-être téméraire d'affirmer que le patois de Bordeaux se soit sensiblement altéré depuis quarante ans: la vérité, c'est qu'on le parle de moins en moins. Quelques érudits distingués, des magistrats, des négociants en possèdent encore le maniement, et se piquent d'être à leurs heures des « patoisants ». Combien sont-ils? Le français, avec la force d'expansion qui lui est propre, puissamment aidé par les progrès de l'instruction primaire, s'est répandu d'une façon de plus en plus uniforme dans toutes les classes de la société. Les débris de l'idiome populaire se sont de plus en plus réfugiés au fond des chais, dans l'enceinte et aux abords des halles, où l'immixtion d'éléments apportés de la campagne vient encore les rafraîchir. Mais déjà, parmi les ouvriers, ce sont les hommes de cinquante, de soixante ans qui le parlent volontiers tant bien que mal: les jeunes gens de vingt ans le comprennent peut-être, mais ne s'en servent plus guère entre eux. Nous ne voulons être ni pessimiste, ni prophète: cependant, il semble bien que le patois est en train de mourir ici de sa belle mort. Encore deux ou trois générations peut-être, et, à moins de circonstances que rien ne fait prévoir, l'antique idiome gascon aura vécu, à Bordeaux: le vœu que formulait l'abbé Grégoire se trouvera ainsi malheureusement réalisé, sans secousse brutale, il est vrai, — par la force inconsciente des choses.



Bordeaux. — Imprimerie G. Gounouilhou, rue Guiraude, 11.





DUE NOV 19 1925
DUE JUN 21 1926
DUE JAN 8 '27
JUL 18 '75 ILL
4926067
CANCELLED
CANCELLED
NOV 10 1978
55148267


6276.78
La langue gasconne a Bordeaux;
Widener Library 002899552
3 2044 086 605 854